

Formation pour les familles d'accueil avec hébergement autorisées à Genève

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Accueillir un enfant dans sa sphère familiale et l'accompagner dans sa vie quotidienne

Raison d'être

La loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) de la République et canton de Genève mentionne dans l'article 44 que les familles d'accueil avec hébergement doivent suivre une formation continue obligatoire de 40 heures. Elle a pour objectif de soutenir les familles d'accueil dans l'exercice de leur mission.

Public cible

Seules les personnes au bénéfice d'une autorisation d'accueil délivrée par l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (OCEJ) peuvent participer à cette formation. Les familles d'accueil souhaitant bénéficier d'un remboursement des frais de garde doivent adresser leur demande directement à leur chargé et chargée d'évaluation du service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP).

Objectifs

Conçu pour répondre aux exigences de la législation en matière d'accueil familial, le programme de formation vise à doter les participantes et les participants des connaissances et pratiques d'interventions nécessaires pour :

- Mieux situer leur périmètre et cadre d'interventions régissant l'accueil d'enfants
- Coopérer sereinement avec les différent-es acteurs-trices impliqué-es dans le processus d'accueil pour le bien-être de l'enfant
- Comprendre les besoins spécifiques de l'enfant accueilli en fonction des phases de développement et des trajectoires de vie
- Appréhender les effets de l'accueil d'un enfant sur la dynamique familiale
- Partager les expériences entre pairs-familles d'accueil et les questionner en se confrontant aux apports théoriques

Programme

La formation est constituée de trois modules de formation construits avec une articulation théorie-pratique expérientielle :

- Module 1 : **Cadre d'intervention et coopération**
- Module 2 : **Être famille d'accueil – Pratiques éducatives**
- Module 3 : **Besoins spécifiques de l'enfant accueilli**



Lieu des cours

VisionS

Formation continue HES
Santé-Social Genève
Rue de l'Encyclopédie 5
1201 Genève

Secrétariat de la formation

Célia Rodrigues Ferreira
fah.visions@hesge.ch
022 558 69 01

Responsable de la formation

Luca Decroux, Adjoint scientifique,
avec l'appui pédagogique de
Mélanie Gaudet



Durée et horaire

40 heures réparties sur une session
comme suit :

- 4 soirées (hors mercredi):
18h-21h30
- 4 journées les samedis :
09h-12h30 et 13h30-17h00

Infos pratiques

Organisation

Deux sessions par année. Chaque session accueille
entre 14 et 24 participantes et participants.
Inscription en ligne.

**Formation financée par
l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (OCEJ/DIP) Genève.**

